

**OBJET :**  
**TARIFS**  
**MUNICIPAUX**  
**2019 – FOIRES**  
**ET MARCHES**

LE NOMBRE DE CONSEILLERS  
MUNICIPAUX EN SERVICE EST  
DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCAISON CONSEIL  
EN DATE DU : 04.12.2018

AFFICHAGE EN DATE  
DU : 04.12.2018

PUBLICATION DE LA  
PRESENTE EN DATE  
DU : **18 DEC. 2018**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Conseil Municipal du 10 décembre 2018,  
Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY  
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence  
de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

Présents : GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT François, CASTILLO  
Jean-Claude, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, RATABOUIL Jacqueline, GUIRAUD  
Philippe, BATIGNE Brigitte, TAURINES André, ZAMAI Giovanni, BESSET Jacqueline,  
GARRIGUES Michel, GRIMAUD Bernard, VERONIN-MASSET Jean-François,  
BOUILLEUX Denis, ESCAFRE Elisabeth, CHABERT Sabine, BARTHES Chantal,  
BUSTOS Jean-Paul, LINOUE Stéphane, THOMAS Guy, THOMAS Eric, RATABOUIL  
Michel,

Formant la majorité des Membres en exercices.

**Procurations :**

Mme GUILHEM Evelyne donne procuration à M. GREFFIER Philippe,  
M. SOL Philippe donne procuration à M. GUIRAUD Philippe,  
Mme RUIZ Patricia donne procuration à Mme GIRAL Hélène,  
Mme EL KAHAZ Sarah donne procuration à M. TAURINES André,  
Mme SOULIER Agnès donne procuration à Mme CHABERT Sabine,  
Mme THOMAS-DAIDE Hélène donne procuration à M. LINOUE Stéphane,  
Mme CHOPIN Marie-Christine donne procuration à M. THOMAS Guy,  
Mme ISSALYS Jeanne donne procuration à M. ZAMAI Giovanni,  
Mme POUPEAU Nathalie donne procuration à M. BUSTOS Jean-Paul,

Secrétaire : M. GRIMAUD Bernard,

M. le Maire propose à l'assemblée de procéder, comme chaque année, à la  
revalorisation tarifaire des Foires et Marchés applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2019,  
comme indiquée en annexe.

Après avis de la Commission des Finances en date du 06 décembre 2018,

**LE CONSEIL MUNICIPAL  
APRES AVOIR DELIBERE**

**APPROUVE** la proposition de M. le Maire,

**FIXE** comme indiqué en annexe la revalorisation des tarifs municipaux Foires et  
Marchés applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.  
Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été  
affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 10 décembre 2018.

Le Maire,

Patrick MAUGARD

Ampliation faite le :  
**17 DEC. 2018**  
Certifiée exécutoire par  
réception en Préfecture le :  
**14 DEC. 2018**  
Par publication le :  
**18 DEC. 2018**  
Par délégation,  
Le Directeur Général des  
Services

Hervé ANTOINE



**PROPOSITION TARIFS DIRECTION ADMINISTRATION GENERALE**

<b>1 - DROITS DE PLACE - MARCHÉ DU LUNDI / MARCHÉ DU SAMEDI</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>
<b>I - Cours de la République / Place de la République / Place et Halle de Verdun</b>		
<b>Abonnés (par jour de marché)</b>		
les 3 premiers ml (minimum d'encaisse)	4,79 €	4,80 €
le ml supplémentaire	0,84 €	0,85 €
<b>Passagers (par jour de marché)</b>		
les 3 premiers ml (minimum d'encaisse)	5,21 €	5,50 €
le ml supplémentaire	0,98 €	1,10 €
<b>Producteurs avec label bio (par jour de marché)</b>		
les 3 premiers ml (minimum d'encaisse)	3,60 €	3,60 €
le ml supplémentaire	0,60 €	0,60 €
<b>Producteurs-revendeurs de gras (Oies - Canards - foies et chapons)</b>		
Forfait saison 1 mois (avec électricité)	77,00 €	77,00 €
Forfait saison 3 mois (avec électricité)	150,00 €	150,00 €
Forfait saison 6 mois (avec électricité)	300,00 €	300,00 €
<b>II - Ventes et marchés divers</b>		
Revendeur escargots par marché	16,00 €	16,00 €
Revendeur volailles vivantes (1ere catégorie) par mois	188,00 €	188,00 €
Revendeur volailles vivantes (2eme catégorie) par mois	48,00 €	48,00 €
<b>III - Fourniture d'électricité</b>		
Forfait électricité 220 V / jour	6,00 €	6,00 €
Forfait Electricité 220 V / mois	15,00 €	15,00 €
<b>2 - FETES FORAINES</b>		
<b>I - Manèges (hors électricité)</b>		
Surface de 1 à 25 m <sup>2</sup> par manège et par jour		5,20 €
Surface de 26 à 50 m <sup>2</sup> par manège et par jour	7,60 €	7,60 €
Surface de 51 à 75 m <sup>2</sup> par manège et par jour		9,80 €
Surface de 76 à 100 m <sup>2</sup> par manège et par jour	12,20 €	12,20 €
Surface de 101 à 200 m <sup>2</sup> par manège et par jour	19,00 €	19,00 €
Surface de 201 à 400 m <sup>2</sup> par manège et par jour	28,50 €	28,50 €
m3 cube d'eau pour jeux aquatiques	4,50 €	4,50 €
<b>II - Jeux électroniques (hors électricité)</b>		
Forfait jour		9,00 €



<b>3 - MARCHES ET FOIRES THEMATIQUES</b>		
<b>I - Brocante</b>		
le 1er mètre linéaire	13,00 €	13,00 €
le ml supplémentaire	6,00 €	6,00 €
<b>II - Vide-grenier - Vente au déballage</b>		
Forfait par manifestation	50,00 €	50,00 €
<i>Ne sont pas assujetties au paiement d'un droit de place :</i>		
* les associations poursuivant un but humanitaire ou caritatif,		
* les associations locales affectant les produits générés par la vente au déballage à une manifestation publique d'un autre type concourant à l'animation de la ville,		
* les ventes aux déballages effectuées au sein des établissements scolaires.		
<b>III - Foire aux Fleurs</b>		
les 2 premiers mètres linéaires	9,00 €	12,00 €
le ml supplémentaire	3,00 €	4,00 €
<b>IV - Foire aux Gras</b>		
<b>Producteurs de gras</b>		
les 2 premiers mètres linéaires (avec électricité)	25,00 €	25,00 €
le ml supplémentaire	10,00 €	10,00 €
<b>Marché gourmand</b>		
les 2 premiers mètres linéaires	15,00 €	15,00 €
le ml supplémentaire	2,00 €	2,00 €
<b>V - Fête du Cassoulet</b>		
<b>Marché gourmand et artisanal</b>		
Forfait 1 mètre linéaire pour 1 jour	12,00 €	12,00 €
Forfait 1 mètre linéaire pour 2 jours	22,00 €	22,00 €
<i>Dans le cadre de marché gourmand et du marché artisanal, sont exonérées de droit de place les activités de démonstration sans action de vente contribuant à l'animation générale de la manifestation</i>		
<b>4 - DIVERS</b>		
<b>Véhicule alimentaire aménagé</b>		
Forfait mensuel avec 1 jour de présence par semaine	34,00 €	35,00 €
Forfait mensuel avec 2 jours de présence par semaine		60,00 €
Forfait journalier		15,00 €
<b>Exposition de véhicules</b>		
Par jour et par véhicule	10,00 €	11,00 €
<b>Chariot / stand ambulant (par jour)</b>		
Produits alimentaires		15,00 €
Produits manufacturés		20,00 €